

Dans un contexte social et économique très difficile, les assurés sociaux et leur famille sont de plus en plus confrontés à des difficultés financières et humaines importantes. Dans le même temps, **le gouvernement engage une nouvelle réforme de la Sécurité Sociale avec en corollaire une baisse des remboursements maladie.**

C'est une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat qui est imposée aux salariés avec un reste à charge de plus en plus important pour ces derniers sur le poste Santé

EXCEDENTS FINANCIERS A LA CAMIEG

Pour FO Energie et Mines :

- **priorité à une amélioration maximale des prestations.** Acte égalitaire et solidaire, puisqu'il permettra à l'ensemble de nos assurés sociaux et leur famille, Actifs et Inactifs, de bénéficier de ces améliorations.
- la variation de la cotisation de solidarité des Actifs vers les Inactifs, afin de compenser les besoins complémentaires de ressources pour les Inactifs, ne doit pas être exclue.
- **une baisse des cotisations des actifs est réalisable compte tenu des excédents toujours disponibles.** De fait, la baisse des cotisations Employeurs pour les Actifs devra être réinjectée dans la future couverture supplémentaire maladie.

Au final, c'est **plus de remboursements et moins de reste à charge pour les Actifs, les Inactifs et leur famille, moins de cotisations pour les Actifs, plus de ressources pour les Inactifs.**

La direction de la Sécurité sociale n'a pas fait obstacle à nos revendications. Des propositions devront être faites prochainement par les fédérations et les employeurs.

FONCTIONNEMENT & RECLAMATIONS

Pour FO Energie et Mines, les problèmes rencontrés par les agents ne sont pas tous dus à des outils informatiques inadaptés dont nous attendons une livraison par la Cnamts depuis plusieurs années.

Ils sont aussi de la responsabilité de la CAMIEG dont l'organisation ne permet pas aujourd'hui de traiter les réclamations et les retards de traitement des dossiers.

FO Energie et Mines prend acte de la démarche engagée par la CAMIEG, la Cnam de Nanterre et la direction de la sécurité sociale afin de faire un bilan des réclamations reçues et leur analyse. **C'est une 1^{ère} réponse à notre demande**, c'est un premier pas qui doit en appeler d'autres.

FO Energie et Mines demande une nouvelle organisation permettant de gérer les réclamations arrivant par courriers ou courriels, et de répondre efficacement aux appels téléphoniques.

L'immobilisme de la direction, que nous avons dénoncé à plusieurs reprises, n'est plus tolérable. FO Energie et Mines exige un renfort immédiat en moyens humains pour résorber le stock des réclamations en attente, mettre à jour les dossiers administratifs des agents.

Au-delà d'éléments statistiques ou de simples N° de sécurité sociale, il s'agit avant tout de gérer des situations financières ou humaines difficiles pour des hommes et des femmes. Si les choses n'évoluent pas rapidement, FO Energie et Mines utilisera tous les moyens légaux pour faire aboutir les droits des agents et de leur famille.